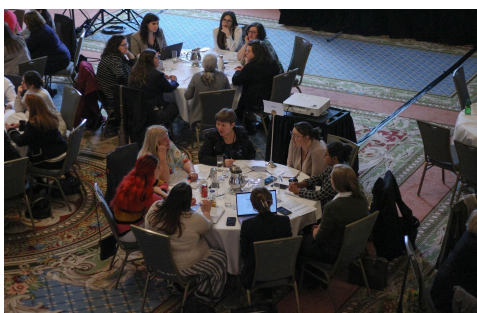


Éléments de base pour l'élaboration des politiques provinciales et territoriales :

Ce que nous ont dit les personnes ayant participé au Sommet canadien du leadership en autisme 2024.



Ce dossier est un produit du Sommet canadien du leadership en autisme 2024 de l'Alliance canadienne de l'autisme ("Sommet").

Il contient des informations sur l'événement et sur les sujets abordés lors du Sommet ainsi que sur les prochaines étapes pour l'Alliance.

Ce que vous pouvez faire avec ce dossier

En tant que décideur politique

Ce dossier peut vous fournir des informations importantes sur les perspectives des communautés dans les différentes régions du Canada, afin que vous puissiez vous concentrer sur ces éléments dans votre travail.

En tant que personne militante

Ce dossier peut servir de point de départ pour discuter avec les décideurs et d'autres personnes engagées dans votre région de ce qu'il faut faire pour collaborer plus efficacement.

Contexte : Le paysage actuel

Chaque province et territoire du Canada est chargé de fournir des services et des aides aux personnes autistes du Canada et à leurs familles. Comme chaque juridiction est différente, il existe des différences dans la manière dont ces services et ces soutiens sont fournis. Une stratégie nationale sur l'autisme peut fournir un cadre global qui oriente les approches adoptées par chaque juridiction pour soutenir les personnes autistes et leurs familles dans l'ensemble du Canada.

Table des matières

Ce que vous pouvez faire avec ce dossier	1
Contexte : Le paysage actuel	1
Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Prairies	6
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve	9
Ontario	12
Québec	15
Colombie-Britannique	19
Nunavut et Yukon	23
Groupes virtuels (à travers les régions)	25
Remerciements	28

Thèmes transversaux

L'objectif de cet atelier interactif de trois heures était de donner aux personnes présentes l'occasion de travailler sur les quatre éléments constitutifs de l'influence politique au niveau provincial et territorial : (1) faire le point, (2) élaborer, (3) hiérarchiser, et (4) affiner les solutions politiques. Différentes tables et groupes en ligne ont travaillé sur une province, un territoire ou une région spécifique (une région du Canada qui comprend plusieurs provinces ou territoires plus petits). Les différents groupes sont souvent parvenus à des résultats différents les uns des autres à la fin du processus. Néanmoins, les notes prises à chaque table ont permis de dégager des idées ou des thèmes transversaux intéressants. Une grande partie du contenu discuté dans les différents groupes

concernait les programmes ou les services dont les différents ministères sont responsables :

- **Accès à l'éducation et qualité de l'enseignement (maternelle-secondaire).** Sujets abordés : classes intégrées ou non, accès en temps utile aux évaluations pédagogiques, accès aux salles de classe par des thérapeutes externes, questions relatives aux droits humains (par exemple, renvoyer les enfants chez eux ou leur refuser l'accès), formation des professionnels de l'éducation et suppression des obstacles à la responsabilisation.
- **Services à l'enfance et à la famille.** Sujets abordés : l'amélioration de l'offre aux populations éloignées, les



systèmes de financement, le perfectionnement des systèmes d'admission, l'évaluation des besoins, la gestion des listes d'attente et les programmes uniques propres à une province ou à un territoire (par exemple, le perfectionnement de certains aspects de l'accessibilité du [Programme ontarien des services en matière d'autisme](#), tels que la détermination des besoins).

- **Santé et diagnostic.** Sujets abordés : réduction des temps d'attente pour le diagnostic, capacité de diagnostic des adultes, accès à distance, services de diagnostic interdisciplinaires, accès aux prestataires de soins de santé primaires et traitement de l'expérience du refus de service.
- **Services sociaux (adultes).** Sujets abordés : Modèles de financement (par exemple, utilité du [modèle de financement « Passeport » de l'Ontario](#)), programmes de revenu, programmes spécifiques aux provinces et territoires, coordination des services aux adultes, formation des prestataires de services, accessibilité des services, infrastructure rurale et soutien par les pairs.
- **Emploi.** Thèmes abordés : L'extension des programmes pilotes, les programmes spécifiques aux provinces et

aux territoires, le soutien au maintien dans l'emploi, la transition entre l'éducation et l'enseignement postsecondaire, et l'éducation et la formation des cadres en entreprise.

- **Logement.** Thèmes abordés : Le logement social, les aides appropriées, l'implication de la communauté, l'accès au logement en zone rurale, l'abordabilité et l'accessibilité.

Un type de service spécial qui s'applique à plusieurs programmes spécifiques à un ministère a également été discuté :

- **Accessibilité et navigation des services.**
 - Thèmes abordés : soutien aux personnes aidantes (p. ex. conception de mesures de soutien au Nouveau-Brunswick qui permettent aux familles de prendre des décisions sur les mesures de soutien les mieux adaptées à leur situation et à celle de leur enfant), soutien aux adultes autistes (p. ex. aide pour s'orienter dans les aspects de la vie quotidienne, y compris la vie professionnelle, les achats alimentaires et la nutrition, l'accès aux professionnels de la santé), coordination des services, accessibilité et simplification des processus de demande et des formulaires,

organisation de sites web, autonomisation et formation des spécialistes (comme les médecins, les professionnels de l'enseignement, les psychologues, etc.) de l'autisme.

Certains aspects transversaux de la politique provinciale/territoriale ont été discutés à de nombreuses tables :

- **Intégration**

- **interministérielle.**

- Sujets abordés :

- Coordination et pilotage interdépartementaux et interministériels, prestation de services intégrés, cadres de collaboration et de communication, adoption du modèle du comité de [coordination de l'autisme de l'Île-du-Prince-Édouard](#) (et de l'exemple australien), initiatives interministérielles, prestation de services par des organisations à but non lucratif (sujet abordé par plusieurs provinces à faible population), notes de service permettant aux professionnel·le·s de passer de la santé à l'éducation, et mise à profit des groupes ou réunions existants.

- **Reconnaître le caractère unique d'une province,**

- **d'un territoire ou d'une région.**

- Thèmes abordés :

- Différences de cultures et de situations autochtones (par exemple, importance d'une vision du monde non coloniale, prestation conjointe fédérale-provinciale), considérations géographiques (par exemple, accentuation de l'orientation rurale avec disponibilité de services locaux), taille de la province, considérations culturelles pour desservir les régions à forte population néo-canadienne, réactivité de la communauté et intégration du renforcement des capacités au niveau communautaire (par exemple, ajout d'un aspect autochtone dans la législation sur l'accessibilité, cession d'un enfant aux services à l'enfance et à la famille pour avoir accès aux services résidentiels en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard).

- **Information openness and transparency.**

- Thèmes abordés :

- transparence financière, transparence des temps d'attente, publication de la disponibilité des services

(par exemple, en utilisant [Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains](#), qui fournirait des informations et des communications aux personnes autistes), données publiques sur l'utilisation et l'impact des programmes, demande de données aux bénéficiaires des services, données sur la fréquentation scolaire des élèves autistes (responsabilité en matière d'accès à l'éducation), promotion de la confiance du public par la transparence, données permettant une analyse intersectionnelle, et importance de la collecte et du contrôle des données à l'extérieur du gouvernement.

Politique spécifique aux autochtones, où les mêmes types de programmes et de services relèvent à la fois de la compétence fédérale et de la compétence provinciale/territoriale, ont fait l'objet de discussions approfondies à certaines tables. Thèmes abordés : les recommandations de [la Commission de vérité et de réconciliation](#), [le principe de Jordan](#), la planification conjointe fédérale-provinciale, la prise en compte d'une approche fondée sur les besoins des communautés (autochtones) et l'organisation des services pour desservir les communautés éloignées.

Enfin, certains aspects de la conception des politiques ont également été abordés :

- **Codesign et implication de l'expérience vécue.**

Thèmes abordés :

L'implication de l'expérience vécue dans l'élaboration des politiques, l'étendue et la diversité de la représentation, l'importance des perspectives autochtones, la transparence des processus d'engagement, la conception de programmes avec des personnes autistes et l'inclusion et la représentation au niveau de la gouvernance.

- **Promouvoir l'adoption de solutions politiques.**

Thèmes abordés : Suggérer des projets pilotes pour éviter un engagement à long terme, de petites étapes pour soutenir ou étendre ce qui fonctionne, présenter des solutions comme étant alignées sur les politiques ou programmes existants ou comme des extensions de ceux-ci (s'appuyer sur ce qui existe), présenter la solution comme étant « l'idée de leur gouvernement », commencer par des gains faciles (pratiques), et des propositions d'efficacité qui permettent en fin de compte d'économiser de l'argent.

Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Prairies

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

Notre évaluation des politiques publiques, des programmes et des mesures de soutien existants pour les personnes en situation de handicap, en particulier en ce qui concerne l'autisme, a permis d'identifier plusieurs points forts et défis.

Encadré 1. **Forces**

- [Manitoba Possible](#) est un programme exemplaire, qui bénéficie d'un financement gouvernemental et fournit des services et un soutien cruciaux, avec un accent particulier sur les handicaps physiques et les communautés sourdes et malentendantes. Il est recommandé d'étendre ce programme aux personnes autistes.
- Une coordination notable entre les départements a été observée dans certains cas, ce qui témoigne d'une collaboration interdépartementale réussie.
- La présence de [centres spécialisés](#), complétée par un nombre croissant de spécialistes communautaires, indique une tendance positive dans la fourniture de services.

Encadré 2. **Défis**

- La législation ne repose pas sur une approche fondée sur les besoins, ce qui nécessite une réforme pour garantir un accès équitable aux services.
- Les politiques fragmentées, en particulier en ce qui concerne l'autisme, nécessitent une réorientation vers une approche globale de l'ensemble des handicaps.
- Les lois existantes, telles que [le crédit d'impôt pour soignant primaire du Manitoba](#) et [la loi sur l'éducation appropriée](#), peuvent exclure par inadvertance les personnes autistes ou manquer de spécificité par rapport à leurs besoins.
- Les normes d'accessibilité doivent être améliorées afin d'englober les divers besoins des personnes autistes dans différents domaines tels que l'environnement bâti, l'emploi et les transports.



- Il convient de mettre davantage l'accent sur le soutien aux personnes ayant des déficiences intellectuelles concomitantes, en se concentrant sur l'extension des services et des aides.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

À la lumière des défis identifiés, plusieurs solutions politiques ont été proposées pour améliorer le soutien aux personnes autistes :

- Des politiques formelles concernant les transitions vers l'âge adulte et le troisième âge, garantissant la continuité des services et des ressources.
- Passer d'évaluations basées sur les déficits à des évaluations basées sur les besoins afin de mieux adapter les services de soutien.
- Mettre en place des groupes de pilotage interdépartementaux et des forums de collaboration communautaire pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.
- Donner la priorité aux modèles de gouvernance inclusifs et aux stratégies proactives et préventives.
- Garantir l'accessibilité des logements, en particulier dans les zones rurales, et améliorer les services de soutien aux points de transition critiques.
- Renforcer l'éducation et la formation à l'autisme pour les professionnels de différents secteurs.
- Mettre en œuvre des mesures de responsabilisation conçues en collaboration avec les personnes et les familles.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Lors de la hiérarchisation des solutions, il convient de tenir compte de l'impact potentiel, de l'aspect pratique et de la facilité d'adoption par les pouvoirs publics. Les recommandations sont les suivantes :

- Donner la priorité aux politiques en fonction de leur impact et de leur alignement sur les priorités gouvernementales existantes.
- Plaider en faveur d'approches centrées sur la famille et sensibiliser les parties prenantes à l'accessibilité.
- Mettre l'accent sur la responsabilité fiscale et la transparence des mesures de responsabilisation dans l'évaluation des solutions.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Pour affiner les solutions proposées et surmonter les éventuelles résistances des décideurs :

- Mettre en place un comité interministériel de coordination communautaire d'ici novembre 2024, aligné sur la publication de la [Stratégie nationale sur l'autisme](#).
- Assurer une représentation adéquate de l'Alberta dans les groupes de travail et les comités pertinents.
- Faire participer les familles à la recherche de solutions et à la promotion de la responsabilisation de la communauté.
- Relancer les efforts de collaboration avec les parties prenantes pour confirmer les priorités et obtenir le soutien des principaux décideurs.

En résumé, pour relever les défis identifiés et mettre en œuvre les solutions proposées, il faudra des efforts concertés de la part des organismes gouvernementaux, des acteurs communautaires et des personnes ayant une expérience vécue, afin de garantir un accès équitable aux services de soutien pour les personnes autistes dans l'ensemble des provinces des Prairies.

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

Notre évaluation des politiques publiques, des programmes et des aides existants pour les personnes autistes en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve a révélé à la fois des forces et des défis.

Encadré 1. **Forces**

- Certains aspects des politiques publiques présentent des caractéristiques positives, en particulier [les politiques de l'emploi](#) en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.
- L'une de ces politiques publiques consiste à traiter correctement les personnes qui conçoivent et gèrent les programmes relatifs à l'autisme.
- Des [mandats de prestation de services intégrés](#) ont été mis en place, visant à rationaliser les services dans tous les groupes d'âge.
- Certaines régions proposent des soins résidentiels, mais avec certaines limitations et difficultés.
- [Programme d'autisme préscolaire du Nouveau-Brunswick](#).

Encadré 2. **Défis**

- Le manque de coordination et les disparités géographiques dans l'attribution des fonds entraînent une distribution inadéquate de l'aide, en particulier pour les personnes ayant des besoins divers.
- Les mécanismes de financement privilégient souvent les résultats à court terme par rapport à la viabilité à long terme.
- Les services pour adultes limités, en particulier dans le domaine des soins de santé, posent des problèmes importants aux personnes autistes qui passent à l'âge adulte.
- Les politiques sont souvent basées sur les revenus et ne prennent pas en compte les dépenses individuelles, ce qui conduit à l'inéligibilité à des services cruciaux.

- Des disparités existent entre les régions en ce qui concerne l'accès aux services résidentiels et aux droits parentaux.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

À la lumière des défis identifiés, plusieurs solutions politiques ont été proposées pour améliorer le soutien aux personnes autistes :

- Établir des politiques qui éliminent la concurrence entre les unités de service et favorisent les systèmes de soins de santé intégrés.
- Mettre en œuvre des plans de communication intégrés au sein des provinces afin de garantir la cohérence et l'accessibilité des informations.
- Augmenter le financement des services pour répondre à la demande croissante et aux divers besoins des personnes autistes.
- Donner la priorité à la [formation en matière d'autisme](#) et de santé mentale pour les forces de police et les professionnels travaillant avec les individus et les familles.
- Garantir un accès équitable aux services de diagnostic tout au long de la vie.
- Réviser les programmes d'enseignement afin de promouvoir l'inclusion et de favoriser la réussite de tous les élèves.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Pour classer les solutions par ordre de priorité, il faut tenir compte de la facilité de mise en œuvre et de l'impact potentiel :

- Les solutions mettant l'accent sur la [conception universelle](#) et l'accès aux diagnostics chez l'adulte sont considérées comme ayant un impact et une urgence significatifs.
- La refonte des programmes d'enseignement et la mise en œuvre de la [conception universelle](#) apparaissent comme des solutions de premier plan, largement applicables et susceptibles d'avoir un impact transformateur.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Pour affiner les solutions proposées et faire face aux résistances potentielles :

- Il est recommandé de modifier les lignes directrices en matière de diagnostic et d'assurer un accès équitable aux services de diagnostic afin de garantir la cohérence et l'accessibilité.
- Des programmes de formation complets pour les diagnosticiens, y compris les médecins de famille, les pédiatres, les psychologues et les infirmier·ère·s praticien·ne·s, sont essentiels pour améliorer la précision et l'accessibilité des diagnostics.

En résumé, pour relever les défis identifiés et mettre en œuvre les solutions proposées, les décideurs politiques, les prestataires de services et les communautés de la région devront collaborer afin de garantir un accès équitable aux services d'aide aux personnes autistes

Ontario

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

L'évaluation des politiques publiques, des programmes et des aides existants pour les personnes autistes en Ontario révèle un mélange de succès et de défis.

Encadré 1. Forces

- Les aspects positifs du [programme ontarien des services en matière d'autisme](#) sont notamment les options de financement personnalisables et l'inclusion de diverses disciplines au-delà de l'analyse comportementale appliquée.
- Les [services particuliers à domicile](#) et les subventions apportent un soutien précieux, bien que la transparence dans l'attribution des fonds doive être améliorée.
- Engagement dans les discussions politiques et la recherche, avec des comités permanents répondant aux besoins des familles.
- Efforts notables en matière d'[aide à l'emploi, de programmes de préparation à l'emploi](#) et de [politiques scolaires favorisant l'inclusion](#).
- Présence de groupes de sensibilisation et d'une approche coopérative entre les organisations provinciales.

Encadré 2. Défis

- La complexité des modèles de financement et des critères d'éligibilité entrave l'accès, en particulier pour les non-anglophones.
- Coordination et transparence insuffisantes dans l'attribution des fonds, entraînant des disparités et un manque de clarté.
- Insuffisance des services et de l'aide aux adultes, avec des obstacles à l'accès et des ressources limitées.
- Manque d'intégration et de transparence dans la fourniture des services, avec des disparités entre les régions.
- Des problèmes de listes d'attente pour des services essentiels comme l'orthophonie et l'ergothérapie.
- Des lacunes dans l'éducation et l'aide à l'emploi, avec des difficultés pour relier les programmes de formation aux opportunités d'emploi.

- [L'inadéquation des logements et des aménagements d'accessibilité pour les personnes autistes.](#)
- Représentation limitée des voix des autistes dans les processus d'élaboration des politiques.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

Pour relever ces défis, plusieurs solutions politiques ont été proposées :

- Mettre en œuvre des services basés sur les besoins avec une évaluation au niveau de la communauté.
- Améliorer la transparence dans la collecte des données et l'allocation des fonds.
- Améliorer le soutien au système scolaire grâce à des évaluations de l'apprentissage et à des services de santé mentale accessibles.
- Donner la priorité aux solutions à long terme et à la formation pour les services liés à l'autisme.
- Développer les espaces adaptés à l'autisme et les initiatives de prévention des crises dans les écoles.
- Mettre en place des [formations sur l'autisme](#) à l'intention des employeurs et former le personnel des services publics.
- Créer une base de données provinciale sur les services et prestations liés à l'autisme.
- Soutenir les [services de transition](#) pour les adultes et financer des [programmes d'accompagnement social](#).
- Intégrer la représentation des autistes à tous les niveaux de l'élaboration des politiques.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Parmi les solutions clés ayant un fort potentiel de répercussions figurent l'éducation des employeurs, les initiatives de soutien à long terme et les mesures de transparence des données. La résistance à l'adoption peut provenir de préoccupations relatives à l'allocation des fonds et à la gestion des ressources.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Parmi les stratégies de perfectionnement figurent la normalisation des processus d'évaluation, l'amélioration des méthodes de collecte de données et la promotion de la collaboration entre les parties prenantes. Pour vaincre les résistances, il faut communiquer clairement et démontrer les avantages des solutions proposées.

En résumé, pour relever les défis identifiés et mettre en œuvre les solutions proposées, les décideurs, les prestataires de services et les communautés de l'Ontario devront collaborer afin de garantir un accès équitable aux services de soutien pour les personnes autistes.

Québec

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

Notre évaluation des politiques publiques, des programmes et des soutiens existants pour les personnes autistes au Québec a révélé à la fois des éléments efficaces et des défis.

Encadré 1. **Forces**

Plusieurs politiques et programmes liés à l'autisme se sont révélés prometteurs et efficaces.

- Des investissements importants dans les [transitions scolaires](#) et les [environnements de vie](#) qui favorisent l'autonomie tout en offrant un soutien sont efficaces.
- Des organisations comme [« Autisme sans limites »](#) et [« Agape HEY »](#) ont fourni des services précieux, tels que l'aide à l'emploi pour les adultes autistes et l'aide à la navigation pour les parents, respectivement.
- The 2021 document “[Pour une intégration des soins et des services pour les personnes ayant une déficience](#)” serves as a useful framework but requires updates.

Encadré 2. **Défis**

- L'accès aux subventions pour les personnes en situation de handicap est souvent difficile et les aides provinciales sont moins importantes que les initiatives fédérales.
- La mise en œuvre des fonds provinciaux manque de transparence et il existe des incohérences dans l'application des politiques. Par exemple, les services de santé se concentrent souvent uniquement sur les besoins des enfants, négligeant la population adulte et créant un vide de services à l'âge adulte.



- Il existe un décalage entre les conceptions de l'autisme et les politiques obsolètes, ce qui entraîne un soutien insuffisant en matière de santé mentale et de longs délais d'attente pour les diagnostics.
- Le système éducatif est confronté à des problèmes de pratiques d'inclusion, avec des pressions pour séparer les élèves autistes dans des classes spéciales malgré des politiques favorisant l'intégration.
- Le manque de formation professionnelle en matière d'autisme et d'approches multidisciplinaires contribue à la fragmentation des services et à l'inefficacité des transitions entre les différentes étapes de la vie.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

Plusieurs solutions ont été proposées pour améliorer l'accompagnement de l'autisme :

- Loi sur la coordination des services d'autisme : Introduire [un modèle similaire à celui de l'Île-du-Prince-Édouard](#) pour centraliser et rationaliser les services d'autisme.
- Nouveau poste provincial : Créer un poste dédié à la coordination des politiques en matière de handicaps neurodéveloppementaux.
- Coordination de la transition : Nommer des personnes chargées de faciliter la transition des jeunes autistes de l'école à l'enseignement supérieur ou à l'emploi.
- Boîte à outils pour les agents de développement et l'emploi : Élaborer des outils pour répondre aux besoins en matière d'emploi et de développement.

Diverses solutions d'amélioration des services ont également été évoquées :

- Assouplir les exigences en matière de subventions : Simplifier l'accès au soutien financier et clarifier le processus de demande.
- Normalisation et transparence : Garantir des offres de services cohérentes et des mécanismes de financement transparents.
- Consultation panquébécoise : Favoriser la collaboration entre les communautés francophones et anglophones afin d'unifier les efforts.

- Réformes du système éducatif : Revoir [les modèles d'inclusion](#) et explorer les services éducatifs flexibles, y compris les classes régulières à temps partiel.
- Approche fondée sur les besoins : Passer de services basés sur le diagnostic à des services basés sur les besoins, en rendant le diagnostic non obligatoire et en encourageant les évaluations pluridisciplinaires.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

La discussion a mis en lumière plusieurs solutions efficaces pour soutenir les personnes autistes et leurs familles. Parmi les principales recommandations figurent l'autorisation de la scolarisation à temps partiel, la formation des aidant·e·s financée par le gouvernement et le développement de [logements sociaux](#) offrant un soutien adapté aux besoins et à l'autonomie. En outre, il est essentiel d'améliorer l'accès à l'information et de faire connaître les organisations et les services existants. La mise en place d'un répertoire complet des ressources, tel qu'un [service 211](#), et la création d'un poste de coordination des services liés à l'autisme pourraient rationaliser l'accès au soutien. Une autre mesure proposée consiste à engager une personne chargée de la coordination pour faciliter la transition des jeunes autistes de l'école à l'enseignement supérieur.

L'adoption de ces solutions présente différents niveaux de faisabilité pour le gouvernement. La formation continue des parties prenantes, y compris la formation intégrée obligatoire sur l'inclusion et la diversité, est relativement facile à mettre en œuvre et pourrait être très bénéfique dans ce domaine. En revanche, les politiques relatives au passage à l'âge adulte des personnes autistes sont limitées et leur mise en œuvre pourrait se heurter à des difficultés. Malgré ces difficultés, ces mesures peuvent avoir un impact significatif sur les individus et les familles, en améliorant le soutien et les ressources pour les personnes autistes à tous les stades de la vie.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Les solutions proposées peuvent être améliorées par la création d'un site web interactif organisé par région, présentant une liste complète de services, de programmes et d'organisations. Ce site devrait comporter des filtres pour faciliter la navigation et une phase de cartographie préliminaire pour répertorier les services existants, alimentée et modérée par le public. Un délai d'un an pour la première version inciterait à la participation et garantirait des mises à jour en temps utile. Cette approche permettrait d'améliorer la prestation de services en identifiant les lacunes et les modèles réussis à reproduire, ce qui permettrait de clarifier les besoins et d'affiner les services directs.

Toutefois, il est difficile d'obtenir le soutien du gouvernement et des décideurs pour cette initiative. Elle pourrait ne pas être immédiatement reconnue comme une priorité et l'accueil du public pourrait être mitigé. Pour y remédier, il est essentiel de démontrer l'impact significatif et la nature essentielle de cette première étape. En outre, l'extension du projet pilote « [Autisme Sans Limites](#) » à 10 nouveaux sites d'ici décembre 2025 pourrait être une décision stratégique, mais il sera essentiel de communiquer efficacement ses avantages au gouvernement pour s'assurer de son soutien.

Dans l'ensemble, en s'attaquant à ces domaines, le Québec peut faire des progrès significatifs dans l'amélioration des soutiens à l'autisme, en garantissant de meilleurs services et une meilleure qualité de vie pour les personnes autistes et leurs familles.

Colombie-Britannique

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

The assessment of current autism policies in British Columbia reveals a mix of successes and challenges, highlighting both effective programs and areas needing improvement.

Encadré 1. Forces

- Modèles de financement direct et individualisé : Ces modèles se sont avérés efficaces pour fournir un soutien sur mesure aux personnes autistes à travers différents groupes d'âge ([soutien aux familles](#) ou [soutien aux adultes](#)).
- [Programme PEERS](#) : Reconnu pour son succès dans la promotion du développement des compétences sociales chez les jeunes et les jeunes adultes sur le spectre de l'autisme, en encourageant l'authenticité et l'acceptation des traits autistiques.
- [Programmes de qualité pour adultes](#) : Les programmes existants servent de référence pour la fourniture de services efficaces aux adultes atteints de troubles du spectre.
- Les "Lunch Mentors" (mentors du dîner) : Une pratique prometteuse dans les écoles visant à favoriser les interactions sociales entre les élèves.

Encadré 2. Défis

- [Programmes de prématernelle](#) : Il est nécessaire d'élargir le soutien éducatif, en particulier dans des régions comme Surrey, pour former des auxiliaires d'éducation et faciliter l'intervention précoce.
- [Financement de l'éducation inclusive](#) : Bien que des efforts d'inclusion soient en place, un financement inadéquat constitue une menace pour un soutien durable et l'accessibilité.
- Restrictions de financement en fonction de l'âge : Les limitations de financement pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans doivent être étendues pour assurer la continuité de l'aide.

- Réglementation des spécialistes du BCBA : L'absence de statut réglementaire pour les professionnels du BCBA limite l'accès aux assurances privées.
- Accès aux services de diagnostic : Soutien insuffisant aux programmes d'identification précoce dans les écoles, ce qui empêche de diagnostiquer l'autisme de manière opportune.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

Les discussions ont porté sur la proposition de solutions innovantes pour améliorer les politiques en matière d'autisme en Colombie-Britannique. Les solutions proposées sont les suivantes :

- [Programmes d'équité en matière d'emploi](#) : Mise en œuvre de programmes garantissant l'égalité des chances et l'avancement des autistes sur le marché du travail.
- Amélioration du financement du soutien à la santé mentale : Développer des mécanismes de financement des aides à la santé mentale adaptées aux adultes autistes.
- Responsabilité dans le financement de l'inclusion : Veiller à ce que les écoles allouent des fonds spécifiquement destinés à soutenir les pratiques d'éducation inclusive.
- Collaboration interministérielle : Établir un cadre pour la collaboration interministérielle afin d'améliorer la cohérence des politiques et la communication.
- Congés protégés pour les personnes aidantes : Introduire des congés protégés pour aider les parents qui ont besoin de s'absenter de leur travail pour s'occuper de leurs enfants.
- Accès à des services de garde d'enfants à 10 dollars par jour : Faire en sorte que les règlements relatifs aux garderies à 10\$ par jour tiennent compte des enfants neurodivers afin d'en améliorer l'accessibilité.

Recommandations supplémentaires :

- Projets pilotes fondés sur des données probantes : Financer et soutenir des projets pilotes fondés sur des données probantes, en garantissant la poursuite des programmes efficaces.
- Planification à long terme pour la population vieillissante : Anticiper les besoins futurs des personnes autistes vieillissantes et planifier les mécanismes de soutien en conséquence.

- Prise de décision fondée sur les données : S'engager à utiliser les données de la recherche pour éclairer efficacement les décisions politiques.
- Engagement transparent de la communauté : Mettre en place des mécanismes permettant à la communauté de donner son avis et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Les participant·e·s ont identifié des solutions clés susceptibles d'avoir un impact significatif et d'être adoptées par le gouvernement.

Solutions clés identifiées :

- Cadre interministériel : Création d'un ministère des personnes handicapées lié aux ministères clés pour favoriser la collaboration et la communication.
- Planification proactive pour la prévalence de l'autisme : Élaboration de stratégies proactives pour faire face à l'augmentation prévue de la prévalence de l'autisme.
- Programmes d'équité en matière d'emploi : Mise en place de programmes garantissant l'égalité des chances en matière d'emploi et d'avancement professionnel.
- [Accessibilité des garderies à 10 dollars par jour](#) : Modifier la réglementation pour que les enfants neurodivers puissent avoir accès à des services de garde abordables.
- Perfectionnement des modèles de financement individualisé : Améliorer l'efficacité des modèles de financement individualisé existants en les perfectionnant.
- Création d'un plan provincial pour l'autisme

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Des suggestions ont été faites pour affiner et améliorer les solutions identifiées afin de maximiser leur efficacité et leur adoption.

Améliorations proposées :

- Création d'un ministère du handicap : Création d'un ministère spécialisé dans les questions de handicap afin de rationaliser les efforts politiques.

- Tirer les leçons de l'[Île-du-Prince-Édouard](#) et de l'[Australie](#) : Tirer des enseignements des cadres politiques en matière de handicap mis en œuvre avec succès dans d'autres régions.
- Utiliser l'initiative [BC Disability Collaborative](#) (collaboration en matière de handicap) : Tirer parti des plateformes de collaboration existantes, comme le BC Disability Collaborative, pour élaborer des politiques inclusives.

L'approche de la Colombie-Britannique en matière de politiques sur l'autisme est prometteuse avec des modèles réussis comme le financement individualisé et les programmes ciblés. Cependant, il reste essentiel de relever des défis tels que les lacunes réglementaires, les limitations de financement et l'éducation inclusive. En donnant la priorité aux cadres de collaboration, à la planification proactive et aux stratégies fondées sur des données probantes, la Colombie-Britannique peut améliorer le soutien aux personnes autistes, promouvoir l'inclusion et la qualité de vie dans toute la province.

Nunavut et Yukon

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

L'évaluation des politiques publiques, des programmes et des soutiens existants pour les personnes autistes au Nunavut et au Yukon révèle un mélange de forces et de difficultés.

Encadré 1. **Forces**

- [Mise à disposition par Autism Yukon de salles sensorielles](#) et d'événements communautaires.
- Accords de collaboration entre les ministères de l'éducation et de la santé du Yukon, facilitant la mobilité professionnelle.
- Au Nunavut, les fondements culturels offrent un sentiment d'appartenance à la communauté.

Encadré 2. **Défis**

- Disponibilité des clinicien·ne·s pour les élèves autistes au Yukon.
- Contraintes en matière de ressources humaines ayant un impact sur [les services d'aide aux étudiants du gouvernement du Yukon](#).
- Les lieux de travail non inclusifs au Nunavut entravent le recrutement de personnel.
- [Absence de représentation générale des troubles du développement neurologique](#) au sein de la nouvelle organisation de lutte contre le syndrome d'alcoolisation fœtale du Nunavut.
- Disparités de personnel dans la société du handicap du Nunavut, soulevant des questions de représentation culturelle.
- [Les obstacles au logement affectent l'embauche au Nunavut](#), exacerbant les inégalités entre les Inuits et les nouveaux·elles arrivant·e·s.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

Plusieurs solutions politiques ont été proposées pour relever ces défis :

- Élimination des exigences de diagnostic formel pour l'accès à l'aide.
- Amélioration de la formation du personnel éducatif et des personnes travaillant en première ligne dans le domaine de l'autisme.
- Création d'espaces et d'événements respectueux des sensorialités.
- Renforcement de la coopération et de la collaboration entre les différentes juridictions.
- Campagnes de sensibilisation pour améliorer la compréhension de la communauté.
- Renforcement des capacités des adultes autistes par le biais d'un soutien par les pairs.
- Adoption d'aides basées sur les besoins et d'approches de conception universelle.
- Engagement des défenseur·euse·s et des parties prenantes dans l'élaboration des politiques.
- Prise en compte des identités intersectionnelles et élargissement de l'accès au diagnostic.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Parmi les solutions susceptibles d'avoir un impact significatif figurent les approches de [conception universelle](#), les réseaux de pairs, la formation à l'autisme et l'amélioration de la transparence dans la prise de décision. La facilité d'adoption varie, certaines solutions nécessitant une formation approfondie ou l'allocation de ressources.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Parmi les stratégies d'amélioration, citons l'intégration de politiques de transparence dans les processus décisionnels et l'accès libre aux réunions et aux processus de consultation, ainsi que leur enregistrement pour examen par le public. Cela garantit la responsabilité et facilite l'engagement de la communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

Groupes virtuels (à travers les régions)

Partie 1 : Évaluer les politiques et programmes actuels

L'évaluation des politiques publiques, des programmes et des aides existants pour les personnes autistes, discutée au sein des groupes virtuels, révèle une série de défis à relever dans tout le Canada.

Encadré 1. Défis

- L'abandon de programmes tels que [Wellness Together](#) et [Alberta Family Resource Centers](#).
- Les propositions visant à étendre les programmes existants sans répondre aux besoins spécifiques de l'autisme.
- Les longs délais d'attente pour obtenir des services, en particulier au Québec.
- Le sous-financement de l'accès des communautés autochtones aux services en matière d'autisme.
- Absence de financement spécifique à l'autisme en Alberta et en Ontario.
- Ressources limitées pour les adultes autistes.
- Problèmes d'accessibilité aux diagnostics en raison des lacunes dans les systèmes de santé et les systèmes scolaires.
- Inaccessibilité de l'information sur les normes et les politiques.
- Professionnels de la santé mal informés sur l'identification de l'autisme.
- Obstacles financiers au diagnostic de l'autisme.
- Manque de sensibilisation et de formation des professionnels et des éducateurs.
- Options limitées au-delà de l'analyse comportementale appliquée (ACA).
- Formation insuffisante des services de police à la prise en charge des personnes autistes.
- Manque de soutien et de visibilité pour les adultes autistes.
- Lacunes en matière de transparence et de responsabilité dans les politiques existantes.

Partie 2 : Proposer de solutions politiques

Les solutions politiques et les recommandations de recherche comprennent :

- Modifier les critères d'éligibilité au diagnostic en passant d'un modèle médical à un modèle social.
- Garantir le financement des diagnostics de l'autisme et en élargir l'accès.
- Former les professionnels de la santé et les professions paramédicales à la reconnaissance de l'autisme.
- Développer une boîte à outils neuro-affirmative pour les professionnels.
- Diversifier les options de soutien au-delà de l'ABA.
- Permettre le financement des personnes en situation de handicap mariées.
- Mettre en place une formation à l'autisme pour les services de police.
- Créer une culture de la sécurité pour les parents et les enseignants d'élèves autistes.
- Augmenter le financement des services sociaux, des services de conseil et des thérapeutes dans les écoles.
- Mettre en place des mécanismes de transparence et de responsabilité pour les politiques.
- Réaliser une analyse systémique de l'environnement afin d'évaluer l'efficacité du système.

Partie 3 : Donner la priorité aux solutions et surmonter les obstacles

Les solutions prioritaires sont les suivantes :

- Offrir davantage d'options de soutien éducatif au-delà de l'ACA.
- Mettre en œuvre un [langage](#) et une formation neuro-affirmatifs pour les professionnels.
- Garantir l'accès universel et le financement du diagnostic de l'autisme.
- Augmenter le financement du soutien dans les écoles.
- Mettre en place des mécanismes de transparence et de responsabilité pour les politiques.
- Réaliser des analyses systémiques de l'environnement afin d'évaluer l'efficacité du système.

Partie 4 : Affiner les solutions et faire face aux résistances

Parmi les stratégies de perfectionnement, on peut citer :

- Des personnes autistes dirigent la formation dans le cadre de programmes académiques.
- Créer des opportunités régulières de formation continue et de développement professionnel.
- Développer les programmes de formation pour les professionnels.
- Mettre en place une organisation externe chargée de veiller au respect de la politique.
- Intégrer les commentaires des universitaires autistes.
- Impliquer l'ARC pour résoudre les problèmes d'administration du financement.
- Appliquer efficacement les politiques existantes dans les écoles

Remerciements

Ce dossier communautaire est le résultat des discussions qui ont eu lieu lors de CALS 2024. Nous tenons à remercier tous les participants et les preneurs de notes qui se sont réunis pour apporter et résumer ces informations. Nous tenons à remercier Springboard Policy pour avoir facilité cet atelier.

Veillez citer ce rapport comme suit :

Citer comme suit : Alliance canadienne de l'autisme. Éléments de base pour l'élaboration des politiques provinciales et territoriales : Ce que nous ont dit les personnes ayant participé au Sommet canadien du leadership en autisme 2024 [rapport en ligne], juillet 2024.



Autism
Alliance of Canada

Alliance canadienne de
l'autisme

En savoir plus

<https://autismalliance.ca/fr/17786/>

Devenir membre

<https://autismalliance.ca/fr/devenir-membre/>

Nous écrire

info@autismalliance.ca

Nous suivre sur LinkedIn, Twitter & Facebook

[@AllianceAutism](#)



Autism
Alliance of Canada

Alliance canadienne de
l'autisme